



Appel de candidatures - Gala Reconnaissance AMBQ 2018

PRÉSENTATION

Les prix du Gala reconnaissance de l'AMBQ récompensent les entreprises ou les acteurs qui contribuent au développement de l'industrie québécoise des microbrasseries.

Ces prix sont analysés par un jury indépendant et sont remis par l'Association des microbrasseries du Québec. Les catégories récompensées sont les suivants :

- **La P'tite Nouvelle** : Microbrasseries (permis AB ou BR) en opération depuis moins de 2 ans (en fonction de la date d'émission du permis).
- **Partenaire essentiel** : Organisation ou individu ayant joué un rôle significatif afin de supporter le développement de l'industrie à travers le temps ou une initiative particulière. Ex : détaillants, bar, restaurant, média, ministères, autres.
- **Croissance et développement** : Projet ou évènement ayant marqué particulièrement la microbrasserie dans la dernière année (pour les brasseries de 2 ans et plus, en fonction de la date d'émission du permis). Ex : nouvelle succursale, projet d'expansion ou d'agrandissement, initiative novatrice, mise sur pied d'un évènement, etc.
- **Bâtisseur** : Individu (brasseur ou non) ayant contribué significativement à travers le temps au développement de l'industrie. Ex : représentation de l'industrie au niveau provincial ou fédéral, bataille pour l'amélioration de l'environnement d'affaires, initiative particulière pour le rayonnement de l'industrie.

LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible dans les catégories « La P'tite Nouvelle » et « Croissance et développement » la candidature doit provenir de membres en règle de l'AMBQ.

L'AMBQ se réserve le droit de refuser toute candidature qui ne respecte pas cette condition.

Une personne ou entreprise peut présenter sa candidature dans plus d'une catégorie si elle répond aux critères de chacune d'entre elles.

RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Toute candidature doit être reçue au plus tard le 1er octobre 2018 à 16 h, par courriel à l'adresse suivante : **administration@ambq.ca**

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Une sélection à l'échelle du Québec est réalisée par un jury formé de trois personnes indépendantes.

Ce comité évaluera les candidatures en fonction des critères prévus pour chaque catégorie de prix.

LA REMISE DES PRIX

L'identité des lauréats sera dévoilée lors du Gala Reconnaissance qui se déroulera au Hilton Québec (Salles Palais et Kent), le 27 novembre 2018, 19 h.

Pour informations, contactez Caroline Leclerc : **418-255-1965** ou **caro@ambq.ca**